

AU TRAVAIL Quel est le niveau sonore?

La perte auditive peut être causée par l'exposition à un niveau sonore égal ou supérieur à 85 décibels (dBA) pendant des périodes prolongées.

Niveaux sonores typiques de divers équipements et activités

Industrie automobile (dBA)

Débosselaar :	90
Dessinateur d'exécution :	97
Mécanicien :	87
Responsable des pièces :	80
Installateur de pneus :	87



Construction (dBA)

Charpentier, monteur de charpentes :	91
Ouvrier en béton :	92
Conducteur de grue :	90
Poseur de cloison sèche :	89
Électricien :	89
Conducteur d'équipement :	91
Monteur de charpentes métalliques :	93
Ouvrier au marteau perforateur :	97
Ouvrier :	93
Conducteur d'engins mobiles :	91
Couvreur :	88
Chauffeur de camion :	89
Soudeur :	94



Municipalités (dBA)

Conducteur de niveleuse :	90
Maître nageur :	78 à 90
Mécanicien :	83 à 90
Ouvrier à l'entretien des égouts :	88 à 100
Balayeuse de rues :	90



Écoles (dBA)

Chauffeur d'autobus :	83
Professeur de musique :	86
Professeur d'éducation physique qui fait de l'arbitrage :	86

NIVEAU SONORE (dBA = décibel) ET PROTECTEUR D'OREILLES RECOMMANDÉ

Un protecteur d'oreilles réduit l'exposition au bruit. Sélectionner les protecteurs d'oreilles par classe et catégorie en fonction de l'exposition au bruit, des exigences en communication, de la capacité auditive, de l'utilisation simultanée d'autres équipements de protection individuelle, du climat et des caractéristiques physiques de l'emploi ou du travailleur.



(≤85 dBA)

CLASSE C / CATÉGORIE 1

((<95 dBA))

CLASSE B / CATÉGORIE 2

(((<100 dBA)))

CLASSE A / CATÉGORIE 4

((((<105 dBA))))

CLASSE A / CATÉGORIE 4

(((((<110 dBA)))))

NÉCESSITE UNE DOUBLE PROTECTION AUDITIVE COMME BOUCHONS ET COQUILLES ANTIBRUIT ENSEMBLE

((((((>110 dBA))))))

VOIR LES RECOMMANDATIONS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION OU COMMUNIQUER AVEC LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DE L'INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS.

APRÈS LES HEURES DE TRAVAIL **Quel est le niveau sonore?**

Niveaux sonores typiques de divers équipements et activités

Environnement (dBA)

Aéronefs (vitesse de croisière) :	71 à 83
Sirène d'ambulance :	120
Coup de tonnerre :	120

Armes à feu (dBA)

Carabine de calibre 22 :	132 à 139
Pistolet :	150 à 167
Fusil :	156 à 167
Fusil de chasse :	147 à 149

Maison et jardin (dBA)

Climatiseur :	60 à 72
Sonnerie de réveil :	80
Scie à chaîne :	jusqu'à 125
Lave-vaisselle :	54 à 85
Mélangeur :	88
Broyeur à déchets :	68 à 93
Tailleuse de haie :	95
Tondeuse :	80 à 95
Souffleuse à feuilles :	jusqu'à 115
Scie électrique :	95 à 115
Toupie :	85 à 110
Souffleuse à neige :	85 à 91
Aspirateur :	60 à 82



Loisirs (dBA)

AVTT, motoquad :	90 à 110
Moto :	80 à 115
Salle de cinéma :	80 à 85
Bateau à moteur :	60 à 115
Avion privé :	80 à 110
Motoneige :	86 à 100
Classe de zumba :	90 à 100



Musique (dBA)

Au bar :	90
Autoradio :	jusqu'à 154
Club de danse :	90 à 115
Mini-écouteur ou casque :	jusqu'à 110
Chaîne stéréo :	jusqu'à 115

Jouet (dBA)

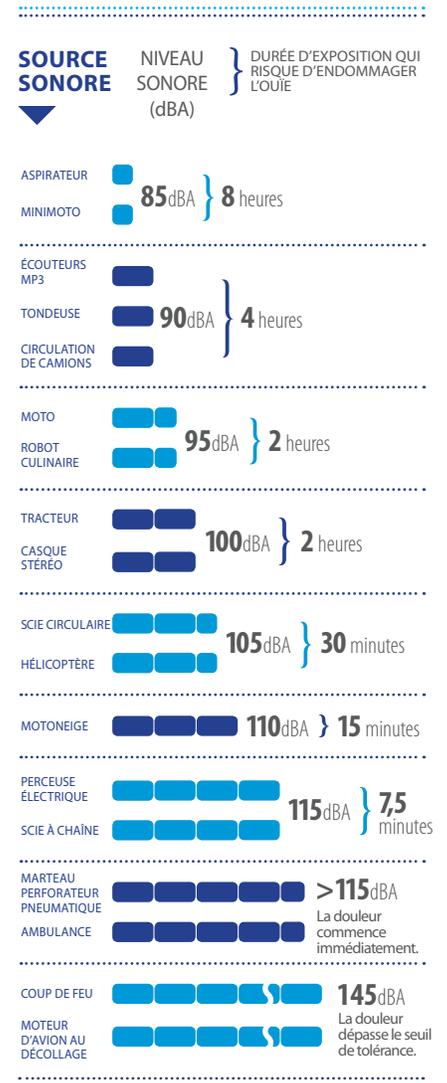
Éclatement de ballon :	157
Klaxon de bicyclette :	143
Pistolet à capsules :	99 à 156
Marteau et panneau à chevilles :	94 à 97

Atelier (dBA)

Scie circulaire :	113
Perceuse électrique :	94

DANS COMBIEN DE TEMPS LE BRUIT PEUT-IL ENDOMMAGER DES OREILLES NON PROTÉGÉES

La perte auditive peut être causée par l'exposition à un niveau sonore égal ou supérieur à 85 décibels (dBA) pendant des périodes prolongées.



DANGEROUSDECIBELS.ORG/EDUCATION/INFORMATION-CENTER/